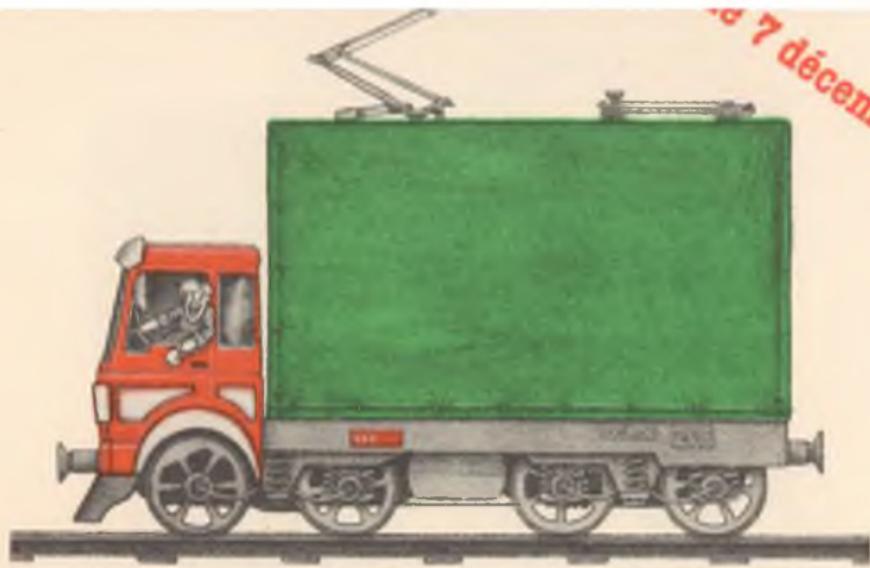


7 décembre



Pour que les camions roulent vraiment pour nous!

Pour de nombreux transports de marchandises, le camion est indispensable. Mais trop souvent, la route concurrence le rail, au détriment de notre santé et de l'environnement.

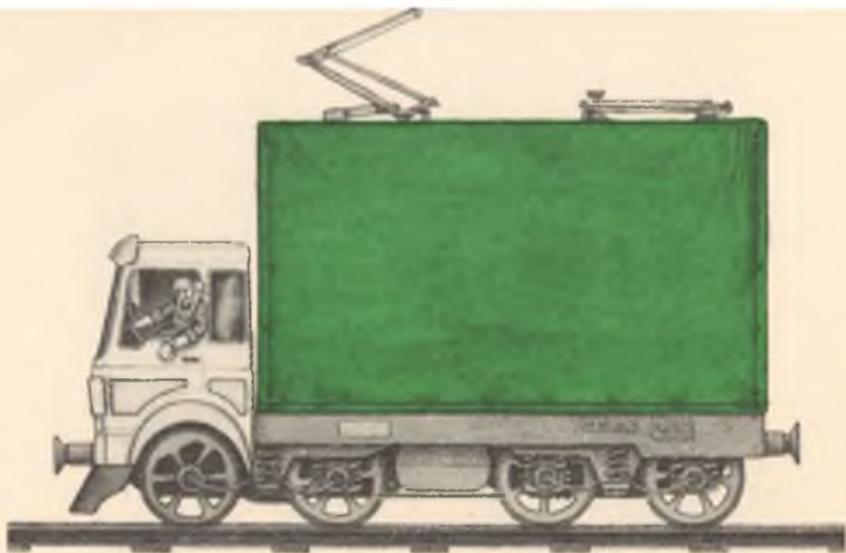
Pourquoi cette situation? Parce que le trafic des poids lourds ne paie pas les frais qu'il occasionne. Pour corriger cette situation, il faut dire:

OUI

à l'initiative poids lourds

C'est ce que vous recommandent:

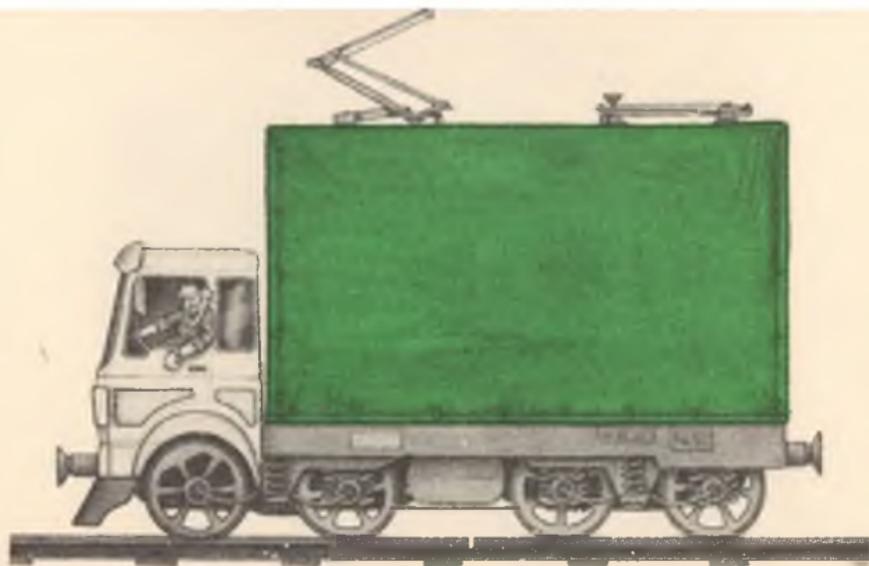
- la Société suisse pour la protection de l'environnement SGU et sa branche romande
- l'Institut suisse de la vie ISV
- le WWF Suisse
- la Ligue suisse pour la protection de la nature LSPN
- la Fédération chrétienne du personnel des transports
- la Fondation Suisse pour l'Energie FSE
- la Fédération suisse des cheminots SEV
- la Santé du Peuple Suisse SPS



«Je roule pour vous... et je couvre mes coûts»

- Depuis de nombreuses années, le trafic des poids lourds accuse un important découvert: 250 millions de francs selon les derniers chiffres officiels.
- Cette situation permet aux transporteurs routiers de pratiquer des tarifs maintenus artificiellement bas et de se voir confier des transports de marchandises que l'on pourrait parfaitement effectuer par le rail. Ainsi, le trafic des poids lourds a quadruplé depuis 1960 alors que le trafic ferroviaire des marchandises n'a augmenté que de 30%.
- Face à cette évolution, nous sommes triplement perdants: nous subventionnons le trafic des poids lourds, nous payons le déficit des CFF dont une partie provient de la concurrence des camions et enfin nous subissons les nuisances imputables au trafic des poids lourds.
- Trop c'est trop! Le trafic des poids lourds doit couvrir lui-même ses coûts.

OUI
à l'initiative poids lourds

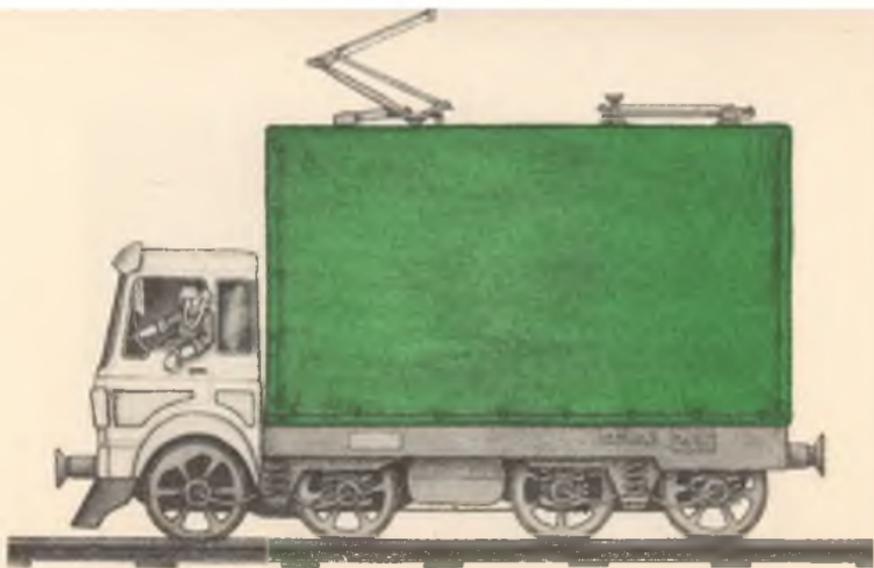


Transport de marchandises et environnement

- Une marchandise transportée par chemin de fer n'entraîne qu'une pollution minime de l'air. En revanche, ce dernier est gravement souillé par le trafic des poids lourds.
- En terme de kilomètres, les camions ne représentent que le 6% du trafic routier, mais émettent plus de 20% des oxydes d'azote et surtout le 63% de l'ensemble des particules réputées dangereuses pour la santé.
- Le Conseil fédéral a publié en septembre 1986 sa «Stratégie de lutte contre la pollution de l'air». Il propose l'introduction rapide d'une «taxe kilométrique sur le trafic des poids lourds», c'est-à-dire exactement ce que propose l'initiative de l'AST. Cette mesure permettrait une réduction annuelle des oxydes d'azote évaluée à 1200 tonnes.
- Le système de redevance préconisé par l'AST est un moyen efficace pour enrayer l'augmentation régulière du trafic des poids lourds.

Pour protéger notre environnement et notre santé, il faut dire

OUI
à l'initiative poids lourds



L'AST s'engage pour l'ensemble des usagers!

- Dans sa lutte pour des transports à la mesure de l'homme et de l'environnement, l'Association suisse des transports agit par exemple pour l'accroissement de la sécurité des enfants et des personnes âgées, le renforcement des prescriptions touchant les gaz d'échappement et le bruit, la promotion des déplacements à vélo, le développement des transports publics et la réduction de leurs tarifs, etc.
- Conjointement, l'AST offre à ses 60000 membres des prestations semblables à celles des clubs automobiles, et en plus des prestations destinées aux non-motorisés: **dépannage, entraide européenne, protection juridique, responsabilité civile pour cycles et cyclomoteurs, rabais sur les billets de train et la location de voiture**, etc.
- Si vous désirez des informations supplémentaires à propos de l'AST, remplissez le coupon ci-dessous et envoyez-le à: **AST - Case postale - 2800 Delémont**



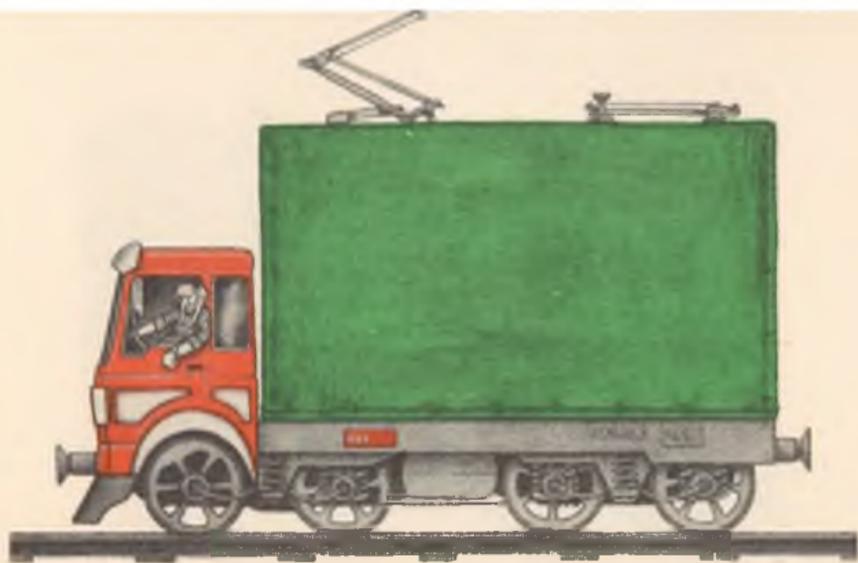
Coupon

J'aimerais en savoir d'avantage sur l'Association suisse des transports.

Nom/Prénom _____

Rue/Numéro _____

NPA/Localité _____

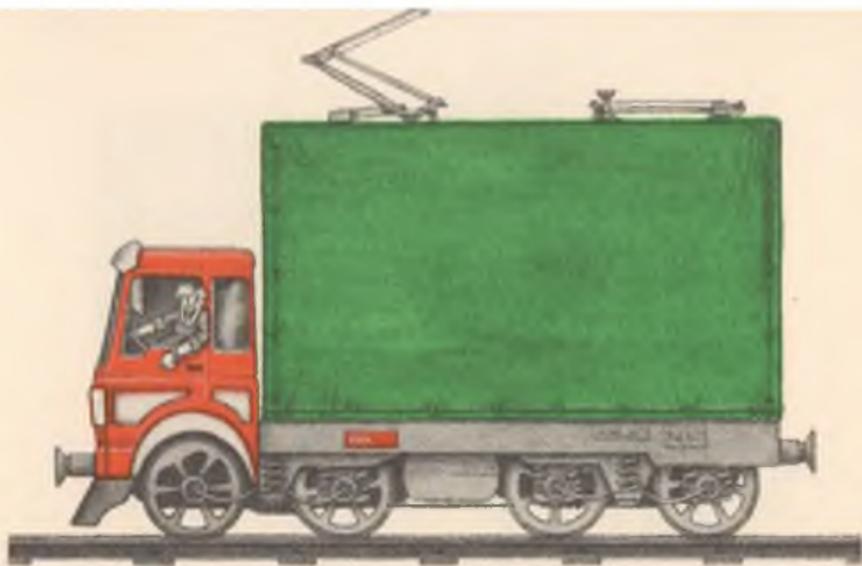


Pour vos marchandises: le rail!

- La taxe kilométrique sur le trafic des poids lourds entraînera un transfert au détriment de la route et au profit du rail.
- Personne ne s'en plaindra. Par rapport au transport routier, le chemin de fer consomme 9 fois moins d'énergie et 18 fois moins d'espace; il pollue 20 fois moins et occasionne 18 fois moins d'accidentés.
- Ainsi, en 1984, 33 piétons et 29 cyclistes ont été tués (565 et 262 pour le nombre des blessés) dans des accidents impliquant des camions. Les excès de vitesse, des véhicules défectueux et le dépassement fréquent des temps de travail font du camion un important facteur d'insécurité routière.
- D'autre part, le trafic des camions contribue à engorger nos villes et, d'une manière générale, constitue une entrave importante à la fluidité du trafic.

Plus de sécurité et moins d'embouteillages, ce n'est jamais trop demander! Alors...

OUI
à l'initiative poids lourds



La taxe kilométrique favorise la complémentarité rail-route

- Aujourd'hui déjà, une taxe est prélevée sur le trafic des poids lourds. Mais il s'agit d'une taxe forfaitaire, qui ne tient donc pas compte du kilométrage annuel effectué. Celui qui roule peu (par exemple le camion d'une petite entreprise régionale) doit déboursier autant que celui dont le kilométrage est élevé.
- La taxe kilométrique proposée par l'AST corrige cette injustice: elle avantage le trafic routier pour la distribution porte-à-porte, où le camion est irremplaçable. En revanche, elle devient dissuasive pour les transports à moyenne et longue distance, où l'on pourrait utiliser le rail.
- Enfin – et cet aspect ne doit pas être négligé – la taxe kilométrique mettra définitivement fin aux querelles avec l'étranger suscitées par l'introduction en 1985 d'une taxe forfaitaire. Cette dernière a toujours été considérée comme un impôt arbitraire sans rapport avec les coûts réellement occasionnés.

Autant d'avantages méritent votre

OUI
à l'initiative poids lourds